

## Avis Financier AMUNDI EURO BOND ESR

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI EURO BOND ESR - part N (C) (FR0010313783) et part S (C) (FR0013187325)** géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés d'une modification intervenant à compter du 22 janvier 2021.

Afin de tenir compte de l'évolution de l'environnement obligataire (augmentation de la sensibilité des indices de référence obligataires), la stratégie de taux d'**AMUNDI EURO BOND ESR** connaîtra une augmentation de la fourchette haute de sensibilité de [2 ;9] à [2 ;10].

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées ; ce changement est sans incidence sur le profil de risque du fonds et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Les documents réglementaires du FCP seront disponibles sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr), rubrique « Particuliers » dès le 22 janvier 2021.